

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18973 - 73ÈME ANNÉE

Un appel du PCR pour la paix

Syrie : une enquête de l'ONU préalable à toute décision

Dans une déclaration diffusée hier, le Parti communiste réunionnais met en garde contre toute aventure guerrière en Syrie. Il souligne que toute décision doit découler du résultat de l'enquête impartiale sous l'égide de l'ONU proposée par le secrétaire général des Nations Unies.



En Syrie, la récente attaque aux gaz de combat contre la population civile de la Ghouta a suscité une vive émotion dans le monde. Ce sentiment est légitime. En effet, personne ne peut admettre que ces armes de destruction massives puissent être utilisées, qui plus est sur des civils sans défense. En réaction à cet événement, plusieurs puissances occidentales dont les États-Unis de Donald Trump et la France appellent à une attaque militaire contre la Syrie sans attendre l'identification des responsables de ce crime de guerre. Pour le PCR, la première chose à

faire est de savoir qui a commis cette attaque. Le PCR soutient donc la proposition du secrétaire général des Nations-Unies d'une enquête impartiale sur ces faits sous la supervision de l'ONU. C'est un préalable et c'est uniquement à partir du résultat de cette enquête que des décisions pourront être engagées. Ce préalable est indispensable, sinon des initiatives pourraient être prises sous le coup de la manipulation par des dirigeants politiques qui ne veulent pas régler le problème de fond par le dialogue et la négociation, et utiliser une guerre pour faire diversion sur la situation intérieure dans leur pays. La guerre

en Irak lancée sur la base de mensonges à la tribune de l'ONU est un précédent que tout le monde doit avoir à l'esprit. Car plusieurs milliers de morts plus tard, il s'est avéré que l'Irak ne disposait pas d'armes de destruction massive. Le monde continue de subir les effets de cette guerre lancée en 2003, avec le renforcement de groupes terroristes tels que Daesh.

En tant que citoyens du monde et citoyens de la République française qui veut s'engager dans une nouvelle guerre, les Réunionnais ne peuvent pas rester inactifs.

C'est pourquoi le PCR interpelle l'opinion réunionnaise et tous les acteurs de la société réunionnaise, notamment les parlementaires, à mettre en garde le président de la République contre une telle initiative. Le chef de l'État doit appuyer la proposition d'enquête portée par le secrétaire général de l'ONU, et attendre le résultat de cette procédure. Il n'est pas question d'engager la République et donc les Réunionnais dans une dangereuse aventure militaire lourde de conséquences tragiques.

Fait au Port, ce jeudi 12 avril 2018

**Maurice Gironcel,
Secrétaire général**

Enfants de la Creuse: rapport considéré comme une manœuvre dilatoire, mobilisation pour une proposition de loi

Le combat continue pour la réparation

Mardi, la commission d'information sur l'affaire dite des Enfants de la Creuse a rendu son rapport à la ministre des Outre-mer. Dans son édition de mercredi, Témoignages a publié de larges extraits du discours tenu à cette occasion par la ministre. Aujourd'hui, la parole est à Michel Calteau, représentant de l'association Enfants 3D. Ses conclusions sont bien différentes du discours officiel et des préconisations du rapport.

Michel Calteau vivait avec sa sœur chez sa grand-mère dans le quartier Coeur-Saignant au Port. La vie était difficile, mais la famille arrivait à s'en sortir. À cette époque, la France avait choisi sa méthode pour faire face à la croissance démographique de La Réunion. Plutôt que d'accompagner le développement du pays et d'appliquer la loi du 19 mars 1946 qui donnait droit à l'égalité des Réunionnais avec les citoyens de France, une autre voie était choisie. C'était la pratique des avortements forcés dans une clinique de Saint-Benoît. C'était la culpabilisation des Réunionnais accusés de faire trop d'enfants. Ce fut aussi la création du BUMIDOM en 1963 et l'affaire dite des Enfants de la Creuse. Des enfants vivant dans des familles pauvres étaient enlevés à leurs familles et envoyés en France pour repeupler des départements touchés par l'exode rural.

Michel Calteau et sa sœur étaient identifiées par les services de l'État comme des cibles potentielles. De fausses informations accusant la grand-mère de mauvais traitement ont été propagées. Un jour, la 2CV fougounette arriva. Elle était conduite par une assistante sociale, accompagnée par un policier. Ils ont alors enlevé les deux enfants. Michel et sa sœur furent alors séparés pendant 40 ans, contraints à l'exil forcé.

« Exonérer l'État »

Cette histoire, c'est celle qu'ont vécu plus de 2.400 enfants réunionnais, entre 1963 et 1983. Sous la pression des victimes, l'État a dû se pencher sur cet épisode de la néo-colonisation de La Réunion. Cela a

conduit au vote par l'Assemblée nationale d'une résolution reconnaissant la responsabilité morale de l'État dans cette affaire. C'était en février 2014. Deux ans plus tard, une commission d'information était créée. Elle avait pour but de recenser les victimes, de faire la lumière sur les méthodes employées, et de proposer des mesures. Elle a rendu son rapport mardi.

Pour Michel Calteau, ce rapport a pour but d'exonérer l'État. C'est une manœuvre dilatoire retardant encore de poser la question de l'indemnisation des victimes, souligne-t-il. « Ce rapport est scientifique. On ignore quelle est l'échelle d'évaluation. Ils ne parlent pas de rafles d'enfants. On ne parle plus de victimes, de transferts de force. Nous avons été transférés dans la prison de l'exil. On occulte tout ce qui est droit. Quel texte de loi a permis l'envoi de jeunes enfants Réunionnais en France contre leur volonté et celle de leur famille ? ».

Ce résultat ne surprend pas Michel Calteau. Il relève que parmi les membres de la commission figure un chercheur bien connu pour ses travaux sur Michel Debré, ainsi qu'un inspecteur honoraire des Affaires sociales, d'où l'accusation d'une commission à la fois juge et partie.

Michel Calteau constate que « la commission met les Réunionnais sur le même plan que les enfants de France déplacés dans un département voisin. « Or, nous avons été placé à 10.000 kilomètres de nos racines ». Ce rapport ne parle pas des auteurs de cette tragédie comme il se doit. « On dit qu'ils n'ont fait que leur travail. Et pas de trace des sévices subis ». Or il est question de souffrance, c'est donc bien la preuve de mauvais traitement, dit-il en substance.

Or, c'est tout un système de traite d'être humains que l'État avait mis en place. « La Creuse avait construit un foyer spécifique, c'était une plate-forme de transit pour 83 départements ».

Enfants 3D est contre l'espace mémoriel, « car nous ne sommes pas morts, et nous voyons dans cette initiative la volonté d'enterrer définitivement l'affaire. On veut aujourd'hui intégrer cette histoire dans la journée commémorative des droits de l'enfance. Tout cela c'est du vent ». La prise en charge d'un

billet d'avion tous les trois ans est loin de correspondre à l'indemnisation d'une victime qui a subi un crime clairement défini dans le Code pénal : traite d'êtres humains en bande organisée.

Et à ces mauvais traitements s'ajoutent une enfance volée, un déracinement et une spoliation des héritages auxquels ses ex-mineurs avaient droit. Tout ceci constitue donc une base légitime d'indemnisation. Mais l'État s'y refuse « et s'en sort par une nouvelle pirouette ».

Le représentant du collectif Enfants 3D déplore également une opération de manipulation sur d'anciennes victimes. Il rappelle que la Fédération jugée représentative par l'État a été créée très opportunément à La Réunion juste avant la présentation de la résolution d'Erica Bareigts à l'Assemblée nationale. Elle est présidée par une ancienne victime qui travaillait au Conseil général de la Creuse avant d'être mutée au Conseil général de La Réunion. Aussi, pour Michel Calteau, l'analyse des faits souligne que « cette résolution était une action humaniste d'Erica Bareigts pour bien se faire voir juste avant un remaniement ministériel. Elle a eu sa promotion en se servant de notre histoire. On est jamais mieux trahis que par les siens ». D'ailleurs, le collectif Enfants 3D a été exclu de la fédération, « nous sommes considérés comme dérangeants et subversifs par le ministère ».

En effet, « à partir du moment qu'il y a une reconnaissance morale, elle prend source sur un préjudice, qui repose sur une faute, toute faute doit être réparée en droit ». Sachant que le dernier transfert d'enfant remonte à 1983, la prescription quadriennale ne s'applique pas, or ce dossier n'a jamais été jugé sur le fonds. Mais présente mardi, Erica Bareigts est restée bien silencieuse à ce sujet. Plus grave, son communiqué publié après la présentation du rapport indique qu'« il est certainement trop tard pour réparer cette faute ».

« Pour nous, seule la voix est celle du droit », souligne Michel Calteau, « on veut faire une opération de lobbying, pour une proposition de loi sur le crime contre l'enfance ».

M.M.

Edito

Nouvelle confirmation de la faillite d'un système

L'IEDOM a présenté hier un bilan économique des collectivités de la République situées en dehors du continent européens. Pour les anciens DOM-TOM, tous les indicateurs sont au vert. Ils sont même meilleurs que ceux de la France.

Avec de tels chiffres, la France serait sans doute proche du plein emploi. Mais pour ces pays, cela ne se vérifie que pour Saint-Pierre et Miquelon, une collectivité peuplée de quelques milliers d'habitants. Partout ailleurs, le taux de chômage est supérieur à celui de la France. Il s'avère même que plus les territoires sont intégrés à la France, plus le taux de chômage est élevé.

Les records sont en effet atteints en Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte. À La Réunion et à Mayotte, le taux de chômage est près de trois fois supérieur à celui de la France. C'est bien une nouvelle illustration de la faillite d'un système.

Or, dans le domaine de l'emploi, aucune adaptation d'initiative réunionnaise n'est possible. C'est ce qu'a rappelé le professeur André Oraison lundi dernier lors de la conférence sur le « Triptyque institutionnel du sénateur Paul Vergès ». L'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution, l'amendement Virapoullé, est en effet le verrou qui enlève la possibilité aux Réunionnais de prendre des mesures dans ce domaine.

Ce nouveau rapport de l'IEDOM rappelle que le statu quo continue de conduire le pays à la catastrophe. Une autre politique est urgente.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique

La zéness réunionèz lé la !

Un des défis à relever pour transformer notre société afin qu'elle soit avant tout au service du bien commun est de préparer la jeunesse à assumer sa responsabilité dans ce domaine. Que se passe-t-il dans la jeunesse réunionnaise à ce sujet et sommes-nous suffisamment conscients dans les relations inter-générationnelles de l'importance de cette problématique ?



Matthieu Raffini et Gaëlle Antoine, nouveaux responsables de la Section de Saint-Pierre du Parti Communiste Réunionnais.

Même si l'on peut apporter des réponses en partie négatives et critiques à ces questions, nous allons valoriser les éléments positifs et encourageants dans ce domaine, comme par exemple dans le monde artistique réunionnais, où l'on a pu apprécier par exemple ces dernières semaines les talents de nombreux jeunes chanteurs dans l'émission Kid Créole diffusée par Réunion 1ère Télé. Et beaucoup de leurs chants nous ont fait penser à ce CD publié en 2010 par des pédagogues sous le titre "Citoyen, Si toi hein ?", où l'on entend par exemple des enfants de l'école Jean Albany de La Saline nous dire : « La Réunion nout ti Nation, La Réunion nout ti pays, La Réunion racine nout vie ».

Un autre encouragement à ce sujet dans le monde culturel est l'appel lancé par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement à tous nos compatriotes — dont les jeunes de 15 ans et plus — à participer à la 15e édition du Konkour Lan-

Kréol, intitulé cette année "LanKRéol - Fonnkèr 2018". Bravo d'avance aux jeunes poètes péi qui vont participer à ce concours avec leurs créations poétiques « pou mèt nout lidantité anlèr » comme le disent les organisateurs.

Vélo et philo

Un autre signe encourageant pour notre avenir c'est de voir de plus en plus d'enfants et adolescents se déplacer à vélo chaque jour pour leurs loisirs, pour aller à l'école, etc. Les avancées de ce mode de déplacement chez les jeunes sont d'autant plus positives que, comme le dit Philippe de Cotte, président du Comité Réunionnais de Promotion du Vélo, « se déplacer à vélo c'est pratique, pas cher, bon pour la santé, épanouissant car cela favorise la convivialité d'un quartier à l'autre ». Passons des avancées du vélo à celles de la philosophie pour les

jeunes réunionnais, comme en témoignent les échanges lors de goûters-philo animés par le Cercle Philosophique Réunionnais de Jean Viracaoundin. Mais il faut aussi citer les actions menées par l'association Les Enfants de la Philo, qui pour faire avancer la pratique de la philosophie chez les marmays organise une nouvelle formation du 7 au 11 mai prochain (contact : France Aupin, 0692 66 85 81, asso.lesenfants-delaphilo@gmail.com).

Politique

Enfin, après avoir évoqué la musique, la poésie, le vélo et la philo, passons à la politique, où l'on voit notamment de plus en plus de jeunes s'engager dans le Parti Communiste Réunionnais, non pas pour des ambitions personnelles mais pour assumer des responsabilités militantes au service de leur peuple et de l'humanité. Citons par exemple Gilles Leperlier, Julie Pontalba, Firose Gador, David Gauvin, Matthieu Raffini, Gaëlle Antoine, Pascal Hullard, Clency Audit, David Lebon, etc.

Cette dynamique concerne tout le pays et les engagements de ces jeunes militant-e-s communistes ont vraiment pour objectif, comme le voulait Paul Vergès, fondateur du PCR, de faire respecter le droit du peuple réunionnais à décider lui-même ce qu'il faut faire pour mettre en œuvre une politique de développement durable, humain, libre, responsable et solidaire à La Réunion. Voilà une nouvelle illustration que la zéness réunionèz lé la pou libèr son péi du sistèm néo-kolonial !

Roger Orlu

Fichons-nous les uns contre les autres : c'est entièrement gratuit... Mais ça peut coûter très cher

Je sais, je sais bien que je suis un vieux con. Je sais. Je sais que — vainement — je ne cesse de dire à ceux que j'aime, à mes amis, à mes camarades que les régimes autoritaires ont rêvé de disposer d'une appli de type Facebook. .

Je sais les dégâts, les crimes des nazis réalisés grâce à de banales fiches de carton perforées.

Mais, à l'époque, il leur fallait aller sur le terrain pour récupérer des données sur vous.

Aujourd'hui, c'est nous qui, désinvoltes, alimentons la base de données d'insatiables « Big Brother » de type Facebook.

Aujourd'hui, les médias nous confirment que l'infinie "purge" parfaitement ciblée à laquelle se livre Erdo an depuis juillet 2016 s'est faite grâce aux réseaux sociaux de type Facebook.

Nous nous y livrons de nous-mêmes, pieds, poings, cœur, sexe, rêves et cerveau liés, aux aspirants dictateurs qui rêvent d'instaurer ce qu'on nomme aujourd'hui des "démocraties".

Russie, Turquie, Algérie, pour ne citer que ces 3 "démocraties" ont franchi le pas. Leurs analystes affinent, chaque jour un peu plus, les mailles d'invisibles filets où nous adorons nous laisser prendre.

Nul besoin pour eux de sondages : nous leur disons, à chaque minute, comment il faut nous manipuler, sur quel ressort intime, quelle émotion, appuyer pour que nous fassions exactement ce qu'ils attendent de nous.

Et il est vain de nous indigner de la montée des extrêmes droites en Europe, en Hongrie notamment, car si, face à un sondeur, nous n'osons dire notre attrait pour l'intolérance, l'autoritarisme, la peine de mort, la violence, par contre, sur les forums par contre, dans un supposé anonymat — qui n'existe pas — alors là, on se lâche et c'est effrayant de voir jusqu'où les humains peuvent accepter de s'avilir.

La plus étrange des créatures

Comme le scorpion, mon frère,

Tu es comme le scorpion

Dans une nuit d'épouvante.

Comme le moineau, mon frère,

Tu es comme le moineau,

Dans ses menues inquiétudes.

Comme la moule, mon frère,

Tu es comme la moule

Enfermée et tranquille.

Tu es terrifiant, mon frère,

Comme la bouche d'un volcan éteint.

Et tu n'es pas, hélas,

Tu n'es pas cinq,

Tu es des millions.

Tu es comme le mouton, mon frère,

Quand le bourreau habillé de ta peau

Quand l'équarisseur lève son bâton

Tu te hâtes de rentrer dans le troupeau

Et tu vas à l'abattoir en courant, presque fier.

Tu es la plus étrange des créatures, en somme,

Plus drôle que le poisson

Qui vit dans la mer sans savoir la mer.

Et s'il y a tant de misère sur terre

C'est grâce à toi, mon frère,

Si nous sommes affamés, épuisés,

Si nous sommes écorchés jusqu'au sang,

Pressés comme la grappe pour donner notre vin,

Irai-je jusqu'à dire que c'est de ta faute, non,

Mais tu y es pour beaucoup, mon frère.

Nâzim Hikmet (1901-1963)

Poète turc, longtemps exilé à l'étranger pour avoir été membre du parti communiste de Turquie.

Jean

In kozman pou la rout

« Pou dévir palto li lé bien bon ! »

Mi ansouvin in zistor mon papa téi rakont tazantan la kaz, kan zéléksyon té i tard pa arivé. I fo dir li l'avé in bonpé kamarad zéléksyon é dann l'androi nou téi arète l'avé in bon pti poigné d'moun téi suiv ali. Dé foi té i fé solman sanblan. Komansa ? Biensir ou i konpran bien kan in moun lé pa fran san poursan, kisoï li l'avé pèr la présyon, kisoï li té i aspèr gingn in kékshoz avèk lo mèr, kisoï pou in oui, pou in non la pèrsone lé an kolèr. Donk in z'ami d'zéléksyon i vien fé in tour la kaz é mon papa i anprofite pou d'mandé si la pèrsone i suiv ali ankor. Ala ké la pèrsone i réponn ali : « Konm par l'pasé, konm par l'pasé ! ». Alé oir èl té fine dévir palto. Alé ! mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Kom in zaret la mori an traver d'gozie

Dopi inndé zour, in dalon i fini pi fatig mon koko d'tét èk son kozman d'si la loi intitisionél mésyé Macron i vé fé apliké. Li la pa dakor ék sa, li manz la raz. Moin la pér ziska, pangar son tansion lé riskab i grinp tro. Pou sakinn i konpran byin aköz mon dalon lé an shalèr, ma fé pou zot in lékléraz :

Zordi, an Frans néna 577 dépitè èk 348 sénatèr. Sa i fé in bazar global de 925 parlamantèr. I di in parlamantèr, sé t'in dépans prés 1million d'éro par an. Si ni fé in pti kalkil, sa i fé in takon dépans larzan vréman. Kom lo péi lé inpé si l'ki, Makron la trouv in fion pou gob in bon moné, rotrémandi pou fé zékonomi. Li la désid fé sot 30 % bann parlamantèr kan v'ariv proshin zéleksion : olèrk 925 nora donk 648. Sa i vé dir osi , pou la Rénion, nou nora pi 11 parlamantèr, mé sélman 7 sansa 8. In dépans 3 milion déro an moins. Otan dir, pou in bann, sé kom in zarèt la mori an travèr d'gozié. Alala koman lo zafèr i prézant. Astèr désertin i di, lé vré, néna inpé tro dépitè, in pé tro sénatèr, i fo ratiboizé. D'ot i di lo kontrèr : oplis néna, oplis lé méyèr. Sa in gran déba sa !

Mé mi pans mon dalon néna tor fé la fièv pou sa zordi, aköz lo zafèr la pokor kui, la pokor soubatkoz sa dovan lo l'asanblé, la pokor voté. Mé mim tan, mi trouv ké li lé in sakré farsèr, li koné pa, li koné pi kosa li vé. Li na kom in servél moïno. Mi ansouvyin, na poin tro lontan d'sa, li té an parmi bann té pou kri for : néna tro parlamantèr , banna i foute aryin, sé t'in bann bézèr d'paké, zot i gingn tro larzan, i fo koup inpé, é patati patata.

Alala astèr, li la fine trok palto. Anplis ké sa, li vyin kass mon zorèy. Li fé ri mon boush, mé mi koné li lé pa tousèl lo pov, pou vir kazak , kan sa i aranz à zot. Mé li sé mon dalon mim. Kan son fièv i sora fine tonbé, m'a koz ék li pou d'bon pou bien konprann sak i ariv ali zordi, pou bien konprann pou kosa li néna, konm moin la di, in zarète mori a travèr d'gozyé.

Justin